REFUS LICENCIEMENT

Le 29 juin 2016

L'INSPECTION DU TRAVAIL REFUSE LE LICENCIEMENT DE NOS 2 ELUS CGT A ANGERS

L'enquête contradictoire menée par l'Inspection du Travail des Yvelines s'est conclue (après 2 mois d'attente) par un refus d'autorisation de licencier nos 2 élus CGT (DP et CHSCT).

Cette décision nous conforte, ainsi que celles et ceux qui ont soutenu la contestation des procédures de licenciement abusives engagées par la direction de JCDecaux, à Angers.

Notre combat pour la défense de nos adhérents, de nos élus et des salariés face aux attaques contre le droit du travail ne s'arrête malheureusement pas à cette décision.

ENSEMBLE

Continuons de revendiquer un droit du travail plus protecteur

filpac cgt
Le livre, le papier et la communication
www.filpac-cgt.fr

Delegue Syndical Central CGT
Eric SYLARD

DSC Adjoint
Jean-Pierre VIAUD

AQUITAINE
Jean-Francisco MOURALINHO

AUVERGNE LIMOUSIN
Frédéric BULIDON

BRETAGNE PAYS LOIRE
Jean Pierre VIAUD

CENTRE
Christophe CLEMENT

COTE D'AZUR
Emmanuel MASSIMO
Jean-Paul ZAMMIT

IDF EST
Patrice DUDRAGNE

IDF NORD
José MAGALHAES

IDF OUEST
Thierry ARCHER

IDF PARIS
Jamil GHEZAL
Mirsad MEHANOVIC

LANGUEDOC
Jean-Christophe RAMOS
Lionel BODO

LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNES
Jean Marc PAPIS
Gérard CHARPY

MAUREPAS
Alexandre RAMON
Michaël FERRIERE

MIDI PYRENEES
Patrick MIR

NORD PAS DE CALAIS
Eric SYLARD
Jean-Paul DUMOULIN

PLAISIR CLE ST PIERRE
Philippe VALCKE
Safa ASSOULI

PLAISIR STE APOLLINE
Mourad BOUCENNA
Alain FOUCHARD

PROVENCE ALPES
François PIROLI

RHONE ALPES
Patrick CHOMAT
Pascal DUPUIS